

4 POSTES D'ASSISTANT·E·S CHARGE·E·S D'EXERCICES 1/10 INTERIMAIRES

EN ARCHITECTURE

FACULTE D'ARCHITECTURE LA CAMBRE HORTA

Référence : 2018/S111

Date limite du dépôt des candidatures : 19/06/2018

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/11/2018

Descriptif du poste

Le poste vise notamment l'encadrement des travaux pratiques qui accentuent une pédagogie où la « structure est pensée avec l'architecture » des enseignements suivants, pendant l'année 2018-2019:

- CNST-P3005 Structures 3 : fonctionnement des structures complexes - Denis POOLS (coordonnateur), Denis DELPIRE, Salvador-John LIOTTA, Pierre Stoffel, Thomas VILQUIN - 5 crédits (Cours magistral:36h, Travaux personnels:15h, Exercices dirigés:6h, Travaux pratiques:12h) partim Exercices dirigés:6h, T.P. 12h
- CNST-P2010 Structures 1 : équilibres et efforts internes - Denis POOLS (coordonnateur), Denis DELPIRE, Gérard VAN GOOLEN - 5 crédits (Cours magistral:24h, Exercices dirigés:24h) partim Exercices dirigés:24h

Titre requis

Le/la candidat.e doit être détenteur d'un diplôme de Master 120 crédits en ingénieur.e civil.e des constructions ou ingénieur.e civil.e architecte.

Compétences requises

- vous avez une expérience professionnelle avérée dans la pratique d'ingénieur.e stabilité, vous avez à ce titre participé à la conception de projets d'architecture;
- vous avez éventuellement une expérience utile d'enseignement des structures appliquées à l'architecture ;
- vous avez éventuellement en plus participé à des jurys d'architecture ;
- vous avez éventuellement une expérience internationale ;

Enseignements à encadrer

Travaux pratiques des cours de structure

- CNST-P3005 Structures 3 : fonctionnement des structures complexes
- CNST-P2010 Structures 1 : équilibres et efforts

Intéressé·e ?

Plus d'information dans le programme des études cfr

<http://archi.ulb.ac.be/etudes/architecture/organisation-des-etudes> et tout renseignement sur les modalités de la prestation peuvent être obtenus auprès du Vice-doyen à l'enseignement de la Faculté d'architecture de l'ULB, M. Victor Brunfaut (vicedoyen.ens.archi@ulb.ac.be).

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (à l'adresse recteur@ulb.ac.be), au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante doyen.archi@ulb.ac.be ainsi qu'à Madame Françoise Gilot, Directrice de l'administration facultaire à l'adresse Francoise.Gilot@ulb.ac.be.

Il contiendra les pièces suivantes :

- Un curriculum vitae (un canevas type peut être téléchargé via le site internet : <http://www.ulb.ac.be/tools/CV-type.rtf>)
- une lettre de motivation – 2 A4 maximum

En postulant, les candidat·e·s confirment avoir pris connaissance des informations complémentaires et des règlements applicables aux membres du corps scientifique disponibles sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.

FICHE ADMINISTRATIVE

qui doit impérativement accompagner la vacance

n° de vacance : 2018/S111

Domaine : Art de bâtir et urbanisme

Discipline : Architecture

Poste(s) au cadre : 18-A-ASS-315 (P) (0.40 ETP) (Luc Deleuze)

Références CoA : 28/05/18 – III.03

Rattachement Enseignement : Département Enseignement